8048 - Est-il vrai qu'il y a une heure trente minutes entre l'heure fixée par le calendrier pour la prière de l'aube et le lever du soleil ?

question

Question : Ma question - puisse Allah vous accorder Sa miséricorde - porte sur le début du temps de la prière de l'aube.. Chez nous, en Egypte, une heure et demie sépare l'heure indiquée par le calendrier et le lever du soleil. Est-ce exact ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

L'heure de la prière de l'aube s'étend du début de l'aube au lever du soleil. Quiconque prie dans ce laps de temps a effectué la prière à son heure. Quiconque la retarde délibérément jusqu'au lever du soleil a commis un grand péché. Certains ulémas pense que l'on devient alors assimilable à celui qui l'a abandonnée. C'est pourquoi, il convient de mettre en garde contre son retardement. Le temps entre le début de l'aube et le lever du soleil est à peu près une heure trente minutes comme indiqué par le calendrier. Celui-ci est devenu un instrument qui permet aux gens de connaître les heures de prières à la minute près. C'est pourquoi il convient de s'en occuper soigneusement. En outre, les cinq prières constituent le support de l'Islam, et le musulman doit les observer à leurs heures conformément aux propos du Très Haut : et qui observent strictement leur Salâ. (Coran,23 : 9) et : Soyez assidus aux Salâ et surtout la Salâ médiane; et tenez- vous debout devant Allah, avec humilité. (Coran,2 : 223) La prière moyenne est celle d'asr.